



Réf : F18027.03

**Province Sud**  
Centre administratif de la province  
Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 00  
[contact@province-sud.nc](mailto:contact@province-sud.nc)

**COMMUNES****DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

ANNEE \_\_\_\_\_

*Ce dossier doit obligatoirement être complété pour toutes demandes, hors contrat de développement ou dispositifs de financements spécifiques, et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.*

\* Commune \_\_\_\_\_

**Identification du représentant légal de la commune :**

\* Nom \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) \_\_\_\_\_

\* Fonction \_\_\_\_\_

\* Téléphone \_\_\_\_\_

\* Courriel \_\_\_\_\_

**Intitulé du projet**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Montant total du projet \_\_\_\_\_

Montant de la subvention sollicitée en francs CFP \_\_\_\_\_

D'autres collectivités sont-elles également sollicitées :

Collectivités	Montant	Date de la demande (jj/mm/aaaa)	Réponse
Nouvelle-Calédonie			
État			
Autres (Préciser)			

\* Champs obligatoire

**Province Sud**  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 00  
[contact@province-sud.nc](mailto:contact@province-sud.nc)

## 1. DESCRIPTIF DU PROJET

### Présentation du projet :

Objectif(s) du projet

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus

Public(s) bénéficiaire(s) (caractéristiques sociales, nombre, etc.)

Moyens matériels et humains mis en œuvre

Zone géographique de réalisation de l'action (quartier, commune, zone géographique, etc.) – Communication : Préciser les modalités envisagées pour l'annonce de l'action et la diffusion de ses résultats :

Date de mise en œuvre prévue (début) : \_\_\_\_\_

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) : \_\_\_\_\_

### Personne responsable du projet :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### Province Sud

Centre administratif de la province Sud (CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices

Baie de la Moselle

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 00

[contact@province-sud.nc](mailto:contact@province-sud.nc)

## 2. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service auprès duquel vous déposez ce dossier.

\* Je soussigné(e) \*\* Nom \_\_\_\_\_ Prénom\*\* \_\_\_\_\_

\* Fonction \_\_\_\_\_

- certifie être habilité(e) à effectuer cette demande de subvention au nom de la commune ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier ;
- demande une subvention d'un montant de : \_\_\_\_\_ F CFP et précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de la commune.

\* Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

\* Signature

**\*\* Si le signataire n'est pas le représentant légal de la commune, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

### Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

## 3. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

### Pièces à fournir par tous les demandeurs

1. Le présent dossier de demande de subvention dûment complété.
2. Le budget prévisionnel de l'action pour laquelle la subvention est sollicitée selon le modèle joint au présent dossier.
3. Le cas échéant le ou les devis afférents.
4. Le justificatif d'habilitation à effectuer la présente demande pour le compte de la commune.
5. En fonction du projet : tous documents utiles visuels ou audiovisuels de présentation.

### Province Sud

Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 00  
[contact@province-sud.nc](mailto:contact@province-sud.nc)

### À qui et pourquoi les subventions sont-elles destinées ?

Ce dossier doit être utilisé par toute collectivité sollicitant une subvention auprès de la province Sud pour financer un ou plusieurs projets spécifiques dans les domaines suivants :

- ❖ Culturel
- ❖ Développement économique
- ❖ Développement rural
- ❖ Éducation
- ❖ Environnemental
- ❖ Santé/social
- ❖ Jeunesse/sports/loisirs
- ❖ Autres

Il concerne le financement d'actions ou d'équipement de structure, relevant de l'intérêt général. Les projets doivent avoir lieu en province Sud, ou faire participer des intervenants de province Sud.

### Comment remplir son dossier ?

Le présent dossier est constitué d'un formulaire et d'une fiche budgétaire en annexe. L'ensemble de ces documents est à compléter.

### Quand déposer son dossier ?

Les demandes doivent être déposées au moins six mois avant la date prévue du projet et idéalement en année N-1.

### Où et comment déposer votre dossier ?

Une fois dûment complété et accompagné des documents demandés, le dossier doit être transmis :

- par dépôt direct ou voie postale à la direction Juridique et d'Administration générale (DJA); Centre administratif de la province Sud (CAPS), Baie de la Moselle ; BP L1, 98849 Nouméa cedex.
- par courriel : [dja.contact@province-sud](mailto:dja.contact@province-sud);
- par fax au 20 30 11.

### Les suites de votre demande ?

Dès la réception de votre dossier complet celui-ci sera étudié. En cas de refus : vous recevrez une lettre vous informant du refus.

En cas d'acceptation : une délibération d'attribution de subvention ainsi qu'une lettre de notification vous seront transmises pour vous informer de l'acceptation de votre demande et du montant de la subvention qui vous est alloué.

Vous êtes tenus de fournir à la province Sud (direction concernée) un bilan moral (ou compte-rendu) comprenant des éléments d'activité et un bilan financier structuré et détaillé faisant apparaître l'utilisation de la subvention mentionnée à l'alinéa premier, conformément à son objet, avant la date indiquée sur la délibération ou la convention.

**Attention ! : Il ne sera procédé au versement de la subvention qu'à réception de l'accusé de réception, selon les modalités et conditions précisées dans la délibération ou la convention.**

### ❖ Si votre demande porte sur le domaine culturel :

Modalité spécifique : Être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants, dont la déclaration et le paiement des droits d'auteurs auprès de la SACENC;  
[http://www.sacenc.nc/sites/default/files/telechargement/createur/sacenc\\_prog\\_oeuvres\\_diffusees.pdf](http://www.sacenc.nc/sites/default/files/telechargement/createur/sacenc_prog_oeuvres_diffusees.pdf)

#### Province Sud

Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 00  
[contact@province-sud.nc](mailto:contact@province-sud.nc)